

Si le recrutement d'agents en situation de handicap constitue l'un des leviers de réponse à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH), la responsabilité des employeurs publics ne se limite pas au respect de cette obligation. Elle s'inscrit dans une démarche plus large visant à garantir une **insertion professionnelle durable et inclusive**, fondée sur les principes de non-discrimination et d'égalité de traitement.

Le processus de recrutement doit ainsi être pensé de manière globale, depuis l'expression du besoin jusqu'à l'intégration de l'agent dans son environnement de travail. Le rôle du référent handicap est central pour **sécuriser les parcours dès l'entrée dans l'emploi**, il s'articule entre autres avec les services de recrutement, les services de médecine du travail et les managers chargés d'intégrer l'agent.

Objectif général

Trouver sa juste place en tant que référent handicap afin d'accompagner les acteurs concernés dans l'amélioration de leurs pratiques de recrutement et d'intégration inclusives et in fine, favoriser l'insertion durable des agents en situation de handicap par la sécurisation de leurs parcours professionnels.

Objectifs pédagogiques

À l'issue du module, les participants seront capables de :

- Comprendre les **obligations réglementaires** en matière de recrutement, fondées sur les principes de non-discrimination et d'égalité de traitement.
- Identifier le **rôle du référent handicap** à chaque étape du processus de recrutement.
- Repérer et mobiliser les **leviers existants** en matière de recrutement et d'intégration des agents en situation de handicap.
- Proposer une **démarche d'intégration inclusive**, en mobilisant les acteurs internes et le collectif de travail.
- Adapter les modalités d'accompagnement en fonction des situations rencontrées.
- Connaître les **caractéristiques et enjeux du contrat d'apprentissage** dans le cadre du recrutement de personnes en situation de handicap.

Programme et contenu

- Présentation des obligations réglementaires en matière de recrutement basées sur les principes de non-discrimination et d'égalité de traitement
- Présentation des leviers existants en matière de recrutement et d'intégration, dont le contrat d'apprentissage
- Échanges : référent handicap : quel rôle dans le processus de recrutement ?
- Bien accompagner l'intégration d'un agent en situation de handicap nouvellement recruté ?
- Cartographie des acteurs internes et externes et dispositifs mobilisables

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Approche expérientielle par :
 - l'échange sur les pratiques et retours d'expériences
 - Mise en situation de recrutement et d'intégration
 - Études de cas pratiques

Formateur

Formateur spécialisé dans le domaine de l'emploi, du handicap et de la fonction publique.

Évaluation des acquis

À l'issue du module, une évaluation des notions acquises sera proposée au moyen d'un questionnaire mixant questions à choix multiples et questions ouvertes. L'évaluation peut donner lieu à un échange individuel sur un point spécifique non acquis.

Durée

1 jour

Dates et lieux

Cette session de formation aura lieu le 20 mai 2027, dans les locaux d'AGIR'H situés 24, rue Aristide Bergès à Chambéry.



[Voir le calendrier de formation](#)

Inscription

Inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation.
Inscription possible dans le parcours ou par module.

Pré-inscription



6 à 12 participants maximum par session.
Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements.

Contact et référent accessibilité

Amandine VEROT

☎ 06 81 05 27 00

✉ averot@agir-h.org

Tarif

Tarif de ce module : 650 € par participant

Modules complémentaires

Cette formation s'inscrit dans le cadre du [parcours de formation](#) « être référent handicap dans la fonction publique » en 8 modules de 1 à 3 jours.